



# CARREFOUR CRÉE « LE MARCHÉ INTERDIT », UN COMBAT POUR LA QUALITÉ ALIMENTAIRE ET LA BIODIVERSITÉ

*La législation interdit aujourd'hui le commerce de semences de plus de 2 millions de variétés issues de notre patrimoine et prive ainsi le grand-public d'une diversité de choix dans son alimentation. Carrefour rejoint le combat des producteurs pour rendre accessible aux consommateurs des fruits et légumes issus de semences paysannes et interpelle les pouvoirs publics pour faire changer la Loi qui interdit leur commercialisation car elles ne sont pas inscrites au catalogue officiel des semences autorisées. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des engagements historiques de l'enseigne en faveur de la qualité alimentaire et de la biodiversité.*

## LE MARCHÉ INTERDIT : UNE OFFRE DE FRUITS ET LÉGUMES ISSUS DE SEMENCES PAYSANNES

A compter du 20 septembre, Carrefour propose à la vente une offre de fruits et légumes issus de semences paysannes dans une quarantaine de magasins franciliens et bretons jusqu'alors jamais commercialisés en grande surface. Une dizaine d'espèces de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique est disponible : oignon rose d'Armorique, artichaut Camus du Léon, artichaut Glas Ruz, échalote demi-longue de Cléder, potimarron Angélique, butternut Kouign Amann, tomate Kanevedenn, haricot coco du Trégor, rhubarbe acidulée de Bretagne, radis noir d'Armorique... La liste des produits issus des semences paysannes évoluera au fil des saisons.

## UN ENGAGEMENT SUR LE LONG TERME AUPRÈS DES PRODUCTEURS

Carrefour a pour ambition de construire une filière pérenne de variétés paysannes et signe un partenariat avec 2 groupements de producteurs bretons (KAOL KOZH et APFLBB)\* comprenant :

- Des accords contractuels sur 5 ans,
- Un engagement sur les prix et les volumes

La Fondation Carrefour accompagnera les producteurs dans la mise en place d'une Maison des Graines des Paysans dans le cadre d'un mécénat du Fonds Biodiversité qu'elle a nouvellement créé et doté d'un million d'euros. La Maison des Graines des Paysans s'attachera à la recherche sur les espèces potagères avec 450 ressources végétales collectées et à l'amélioration des techniques de production de semences dont elle soutiendra la diffusion. Elle œuvrera enfin pour l'information auprès du grand public et des producteurs.

## UN COMBAT POUR FAIRE CHANGER LA LOI

Alors que 90% de variétés cultivables ont déjà disparu au cours du XX<sup>ème</sup> siècle à l'échelle mondiale (source : FAO) et afin de défendre la préservation du patrimoine agricole et alimentaire et la biodiversité, Carrefour entend participer à une révision de la loi actuelle sur deux points majeurs :

- **Simplifier** la loi pour permettre aux petits paysans de commercialiser en circuit court leurs semences librement reproductibles,
- **Ouvrir le catalogue officiel** à ces semences paysannes, pour que les fruits et légumes qui en sont issus puissent être commercialisés plus largement auprès de tous les consommateurs. Cela exige l'assouplissement des critères actuels d'enregistrement des semences paysannes au catalogue et une exemption de paiement de cette inscription pour les petites structures.

Au travers **d'une pétition mise en ligne sur [carrefour.fr](https://www.change.org/le_marche_interdit_par_carrefour) et [Change.org](https://www.change.org/le_marche_interdit_par_carrefour)** [https://www.change.org/le\\_marche\\_interdit\\_par\\_carrefour](https://www.change.org/le_marche_interdit_par_carrefour), Carrefour entend interpeller les pouvoirs publics sur la question des semences paysannes et donner la possibilité aux consommateurs citoyens de manifester leur soutien à cette initiative et de rejoindre le mouvement pour la biodiversité.

## UN COMBAT HISTORIQUE ET TOUJOURS D'ACTUALITÉ EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA BIODIVERSITÉ

La qualité alimentaire est une conviction chez Carrefour. Depuis 25 ans, l'enseigne a toujours anticipé cet enjeu pour **faire évoluer les standards alimentaires** et proposer à ses clients une offre alliant goût, accessibilité, qualité et responsabilité. En 1992, l'enseigne est le premier distributeur français à développer son offre bio. En 1999, elle supprime les OGM de tous les produits à sa marque, bien avant la réglementation sur l'étiquetage des OGM en 2003. En 2013, dans le cadre de son plan agro-écologie, la première filière française de poulets sans traitement antibiotiques est lancée.

\* **KAOL KOZH** est une association dont le but est de développer la biodiversité en Bretagne. Ses objectifs : recenser et préserver les populations végétales adaptées et adaptables aux terroirs bretons, sensibiliser le grand public à la diversité des produits végétaux, être un acteur auprès des instances nationales et européennes sur le thème des semences et variétés pour l'agriculture biologique.

\* **APFLBB** est une organisation de producteurs qui regroupe plus d'une soixantaine de paysans bio de Bretagne spécialisés dans la production de fruits et légumes. Depuis plus de 15 ans, le groupe affiche une spécificité, le 100% bio, et travaille à la structuration d'une filière totalement bio avec des partenaires partageant les mêmes valeurs.

A propos de CARREFOUR FRANCE

En France, Carrefour est présent au travers de 4 formats (hypermarché, supermarché, proximité, cash&carry) et plus de 5 600 magasins. Depuis plus de cinquante ans, Carrefour s'affirme comme le partenaire de la vie quotidienne de millions de clients en leur proposant un large choix de produits et de services au meilleur prix. Pour répondre aux nouveaux modes de consommation et faciliter les courses de ses clients, Carrefour développe des solutions multicanal (e-commerce, Drive, Click and Collect, livraison express, applications mobiles).

Deuxième distributeur mondial et premier en France, Carrefour emploie 115 000 collaborateurs et accueille chaque jour plus de 3 millions de clients en France. Par ses initiatives au quotidien, Carrefour s'engage à un commerce plus durable et responsable. La démarche RSE du groupe s'articule autour de 3 piliers : la lutte contre toute forme de gaspillage, la protection de la biodiversité et l'accompagnement des partenaires de l'entreprise.

### Les semences paysannes

Ce sont des semences que les agriculteurs sélectionnent eux-mêmes et cultivent d'une année sur l'autre. En vrais experts, ils savent révéler les possibilités d'une semence en fonction du climat et du sol. Les fruits et légumes qui en sont issus sont tous différents dans le champ. Cette pratique est essentielle pour le maintien de la biodiversité.

**VOUS ÊTES PRIVÉS  
DE MILLIERS  
DE FRUITS ET LÉGUMES  
CAR LA LOI  
INTERDIT**

**LA COMMERCIALISATION  
DE LEURS SEMENCES.  
MAIS CHEZ CARREFOUR  
CES FRUITS ET LÉGUMES  
ON VOUS LES VEND.**



**LA LOI N'EST  
PAS BONNE,  
CONTRAIRE-  
MENT À CETTE  
ECHALOTE  
DE CLEDER,  
INTERDITE.**

**LE  
MAR<O>HÉ  
INTERDIT**



**ÉMILIE  
SOUCHEZ,  
COUPABLE  
D'APOLOGIE  
DE LA BIO-  
DIVERSITÉ.**

**LE  
MAR<O>HÉ  
INTERDIT**



**RENÉ LÉA,  
LE PARRAIN  
DE LA  
COURGE.**

**LE  
MAR<O>HÉ  
INTERDIT**



**CE N'EST PAS  
PARCE QUE  
LA LOI CHERCHE  
À NOUS  
EMPÊCHER  
DE VENDRE  
CET ARTICHAUT  
CAMUS DU LÉON  
QU'ON NE VOUS  
LE VENDRA PAS.**

**LE  
MAR<O>HÉ  
INTERDIT**

**PETIT À PETIT, ENSEMBLE, ON PEUT TOUT CHANGER.  
CARREFOUR, MEILLEUR CHAQUE JOUR.**

